



DECLINAISON REGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS CISTUDE D'EUROPE

Compte-rendu du Comité de suivi du 27 avril 2012

Objet : Proposition d'un programme d'actions 2012-2013 et des modalités de mise en œuvre de la déclinaison régionale.

Pièce jointe : support ppt de la présentation de la réunion

Participants : Marc Cheylan (EPHE-CNRS de Montpellier), Anthony Olivier (Tour du Valat), Nicolas Mayot (GIPREB - site N2000 Marais et zones humides liées à l'étang de Berre), Pascal Gillet (PNN Port-Cros), Gwénola Michel (CG 13), Nathalie Barré (Tour du Valat, Pôle relais lagunes), Silke Befeld (SNPN - RNN Camargue), Stéphan Arnassant (PNR Camargue - sites N2000 Le Petit Rhône et Grande Camargue), Timothée Schwartz (A Rocha), Thibault Juvénal (Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône), Laure Moreau (SMAV Durance - site N2000 La Durance), Thierry Darmuzey (Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte -site N2000 Sources et Tufs du Haut Var), Elise Cougnenc (LPO PACA), Gilles Parodi (CG 06), Richard Barety (Conservatoire du Littoral), Antoine Auricoste et Evelyne Guibert (Océanides), Kevin Bergeron (Ville de Fréjus - site N2000 Embouchure de l'Argens), Alain Abba (Ville de Fréjus - Etangs de Villepey), Virginie Croquet (ONCFS), Dominique Guicheteau (CG83 - RNN Plaine des maures), Fanny Seitz (CG 83 - site N2000 Val d'Argens), Vincent Rivière (SIBOJAÏ), Anne Brassart (GPM), Samuel Pauvert et Caroline Demartini (DREAL PACA), Julie Delauge et Caroline Legouez (CEN PACA).

Excusés : Pascal Grebet (DDTM 13), Frédérique Gimond-Lanteri (TPM - salins d'Hyères), Stéphane Gagno et Sébastien Caron (SOPTOM), Stéphanie Marie (CG 84), Vincent Marty et Mickaël Gagnant (ONEMA), Marine Pascal (Les Amis des marais du Vigueirat), Jean-Michel Pirrastru (Syndicat Mixte de Gestion du PNR Alpilles), Catherine Rugari (Mairie Saint-Martin de Crau - sites N2000 Crau centrale - Crau sèche), Ludovic Charrier (CG 83)

Copie : André Miquet (CPNS) et Stéphanie Thienpont

Ordre du jour :

1. Cadrage national du PNA, actions nationales 2012 et diffusion du PNA
2. Organisation des groupes thématiques, modalités de fonctionnement
3. Présentation des actions 2012-2013 programmées en PACA (priorités, modalités de financement)
4. Point général sur les principaux projets d'aménagement et les mesures compensatoires connues
5. Questions diverses

Tour de table :

La réunion a débuté par un tour de table des différents participants. Chacun a expliqué son implication vis-à-vis de la Cistude et a brièvement listé les actions menées sur le (ou les) site(s) où il intervient.

Ce tour de table a permis de mettre en évidence le besoin d'améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce et le statut de ses populations.

En guise d'introduction, Samuel Pauvert évoque (après avoir rappelé l'ordre du jour) le rôle décisionnaire que souhaite donner la DREAL PACA au comité de suivi. Réuni une fois par an (préférentiellement en janvier) par la DREAL et le CEN PACA, le CS a pour objectifs de valider les productions techniques et le bilan annuel de l'animateur régional, discuter des orientations de l'année n+1, faire le point sur les actions mises en œuvre et définir une stratégie d'actions annuelle et pluriannuelle.

Samuel signale qu'en plus des membres du CS, les opérateurs et animateurs Natura 2000 ont été conviés à la réunion du 27 avril de manière à faire connaître la démarche régionale à ces gestionnaires de sites abritant la Cistude. Ces acteurs seront par la suite sollicités en fonction du type d'actions à mener mais plus nécessairement lors de chaque comité annuel.

Il est en outre rappelé que la liste des structures représentantes du comité n'est pas définitive (voir diapositive 4). **Si des partenaires ont été omis, il est encore temps de le signaler au référent PNA Cistude de la DREAL (Samuel Pauvert) et/ou à l'animatrice régionale (Caroline Legouez).**

1. Cadrage national du PNA, actions nationales 2012 et diffusion du PNA

Samuel Pauvert rappelle que le PNA Cistude d'Europe, validé en juin 2010, est piloté par la DREAL Rhône-Alpes et animé par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie (CPNS) et par Stéphanie Thienpont, indépendante. Un comité de pilotage national a été créé, il doit se réunir chaque année. Un comité scientifique est en cours de constitution, il se réunira occasionnellement lorsqu'une question scientifique se posera.

Caroline Legouez liste les actions nationales 2012, actions qui ont fait l'objet de discussions lors du comité de pilotage de février 2012 à Lyon, à savoir :

- **Cartographier la répartition de la Cistude à l'échelle nationale.**

Il est précisé que la SHF proposera un cadre méthodologique aux régions concernées par la présence de l'espèce et que l'objectif à terme est de produire un « document d'alerte ».

Produire un tel document implique la mise en place d'inventaires complémentaires (afin de combler certaines lacunes de connaissance sur la répartition).

Etudes « d'intérêt national » :

- **Etudier la génétique des populations.**

Marc Cheylan précise que l'EPHE/CNRS travaille en collaboration avec plusieurs universités (universités de Bâle, Perpignan, Bourgogne) sur ce sujet et qu'un des objectifs des analyses génétiques (effectuées à partir d'échantillons sanguins d'individus de l'axe rhodanien notamment) est de sélectionner certaines lignées en vue de projets de réintroduction.

- **Etudier la dynamique spatiale, la démographie, l'éthologie et la dispersion des immatures.**

Anthony Olivier présente les résultats de la première année de thèse de Sébastien Ficheux (Tour du Valat / Université de Bourgogne), dont un des objectifs est d'appréhender les modalités de dispersion des individus au sein d'une population et entre différents noyaux de population. Les taux d'échange inter-populationnels (sur deux sites de la réserve de la Tour du Valat : Faïsses et Esquineau, distants de 1,5kms) ont été modélisés et il en ressort que ce sont principalement les mâles adultes qui migrent, les femelles étant très fidèles à leur site. Celles-ci ont un taux de survie plus élevé (0,93) que celui des mâles (0,89).

Samuel Pauvert pose la question de la saturation du milieu en femelles et en juvéniles ? Anthony répond que la prédation des œufs et des juvéniles est forte ce qui d'une certaine manière stabilise les populations.

Marc Cheylan précise que la dispersion des juvéniles n'est pas connue. Cet aspect est à approfondir.

Samuel signale l'importance de communiquer sur ces travaux dès que les résultats seront validés et/ou publiés.

- **Etudier les pathologies (mycoses et parasitoses), les algues incrustantes et les concrétions.**

Marc Cheylan signale qu'une réunion a récemment eu lieu en Brenne à ce sujet. La mise en place d'un réseau national de surveillance devrait se mettre en place cette année, l'objectif étant de relayer les observations de la région PACA à des personnes ressources spécialistes des pathologies en question.

- **Prendre en compte la Cistude dans les politiques publiques.**

Samuel Pauvert explique qu'une formation Chiroptères a été conduite en Rhône-Alpes à destination des agents des routes et des conseils généraux et qu'il serait opportun de s'inspirer de cette démarche pour la Cistude. Une liste de structures à former est à définir.

Anne Brassart évoque « l'enjeu roubines » sur les sites qu'elle a en gestion. Elle exprime les difficultés relationnelles (acceptabilité des contraintes de planification) avec les ASA. Elle rappelle sa volonté de mettre en place des inventaires complémentaires Cistude sur « ses » sites afin de pouvoir guider les ASA dans leurs travaux (période, méthode stratégie d'intervention (par tronçon plutôt que sur de longs linéaires, respect des continuités écologiques, évitement des périodes sensibles...)).

Julie Delauge souligne l'importance d'une cohérence inter-PNA (PNA Loutre par exemple) et propose l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques. Stéphan Arnassant précise qu'un document technique peut-être contraignant puisque si l'on additionne l'ensemble des enjeux d'un site, les travaux ne peuvent la plupart du temps plus être effectués que sur une période très réduite. Il propose alors une hiérarchisation des secteurs d'intervention. Anne Brassart ajoute qu'il serait bien d'arriver à élaborer des fiches techniques de travaux multi-espèces.

Toutes ces remarques montrent la nécessité à court terme **d'organiser un groupe de travail sur la thématique « gestion des canaux - roubines » afin de mutualiser les retours d'expériences et de prendre une décision sur la manière de fonctionner. Ce groupe de travail pourrait être élargi à l'entretien des zones humides. Il est en outre évoqué la possibilité de réunir un groupe sur la thématique « incendies ».**

- **Etudier l'impact de la Tortue à tempes rouges sur la Cistude d'Europe et réguler ses populations, étudier l'impact des autres espèces envahissantes (Jussie, écrevisses américaines...).**

Caroline rappelle toute la difficulté de parler de régulation de populations alors que nous ne connaissons pas l'impact réelle de la Tortue à tempes rouges sur la Cistude d'Europe, que cette espèce n'est pas classée nuisible et qu'il est toutefois interdit de la relâcher dans le milieu naturel. Elle évoque le principe de précaution (repris par Samuel Pauvert) et explique que certains centre d'accueil de PACA (parc phœnix, tortues passion à Vergèze, CEPEC) peuvent encore accueillir des tortues à tempes rouges. Elle précise que la solution d'extraire les tortues du milieu naturel ne peut néanmoins être une solution pérenne puisque les centres d'accueil seront très rapidement saturés.

Anthony Olivier signale qu'il n'y a jamais eu d'étude d'impact de la Tortue à tempes rouges sur la Cistude en tant que telle mais que la thèse d'Antoine Cadi (2003) montre une compétition interspécifique. Marc Cheylan suggère de mener une éventuelle étude test sur les étangs de Villepey pour mieux comprendre les mécanismes d'exclusion de la Cistude par la Tortue à tempes rouges.

Il précise en outre que, sur le site des Vieux salins d'Hyères, certaines tortues à tempes rouges ont été retirées mais qu'il en reste encore un grand nombre et qu'il va être difficile de pouvoir toutes les extraire du site.

Kevin Bergeron explique qu'en Languedoc-Roussillon, un groupe de travail (DDTM, ONCFS, DREAL) s'est réuni pour mettre en place un arrêté préfectoral de tir et de piégeage. Virginie Croquet ajoute que cette question de régulation des espèces envahissantes entre pleinement dans le contrat d'objectifs 2012-2014 de l'ONCFS. Elle précise que le tir doit être bien encadré. Une formation (reconnaissance des différentes espèces de tortues notamment) des agents assermentés est indispensable. Virginie ajoute que l'ONCFS a une bonne expérience dans ce domaine et que nous pouvons nous appuyer sur cette structure.

Samuel résume ce sujet en évoquant la possibilité de mettre en place une étude expérimentale sur une population mixte confinée, la nécessité d'être vigilant sur le terrain, de prévenir et d'informer. **Un groupe de travail sur la thématique « espèces exotiques envahissantes » est à organiser cette année.**

- **Produire un film national sur la Cistude.**

Caroline explique que les réflexions du comité de pilotage de février 2012 ont amené à proposer deux outils possibles : un 52' grand public et un court métrage (12') à usage pédagogique téléchargeable sur le web. L'animateur national (André Miquet) sollicitera les référents régionaux pour recueillir les prises de vue possibles.

Antoine Auricoste et Evelyne Guibert (Océanides) profite de cette intervention pour présenter leur projet de film de sensibilisation sur la Cistude en LR et en PACA. Ils demandent comment ce projet pourrait s'articuler avec l'action nationale.

Samuel répond qu'il faudrait se tourner vers André Miquet, qu'il y aura probablement un appel d'offre et qu'il serait bien de mutualiser les moyens de tournage.

- **Elaborer un classeur de fiches actions.**

Caroline signale que Stéphanie Thienpont (co-animatrice nationale) est chargée de rédiger ces fiches actions (curage, création de sites de ponte, lutte contre les incendies...) selon le même principe que celles du guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine. Des exemples sont présentés en séance. Un premier rendu de ce travail est attendu pour l'automne 2012. Les fiches seront transmises aux gestionnaires d'espaces naturels concernés par la préservation de la Cistude.

Après avoir fait le point sur les actions nationales, Caroline énumère les outils de communication PNA existants à savoir le PNA, téléchargeable sur les sites du ministère (http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=25159) et de la SHF (http://lashf.fr/cistude_europe.php), la brochure (l'essentiel du PNA) et la lettre du groupe Cistude (nouvelles du PNA) qui seront prochainement téléchargeables sur le site de la SHF. **Caroline appelle les membres du CS à contribuer à l'élaboration de la lettre du groupe Cistude. Il suffira de lui transmettre des propositions de brèves et d'articles qu'elle enverra ensuite à l'animateur national. Pour ceux qui ne reçoivent pas la lettre du groupe Cistude et qui souhaitent en être destinataires, il vous faut le faire savoir auprès de Caroline pour qu'elle transmette vos coordonnées à l'animateur national.**

2. Organisation des groupes thématiques, modalités de fonctionnement

Caroline rappelle le rôle que la DREAL et le CEN PACA souhaitent attribuer aux groupes de travail (organisés ponctuellement à l'initiative de la DREAL et du CEN PACA ou sur demande des acteurs régionaux) c'est-à-dire échanger en petit groupe sur différents thèmes de manière à prendre des orientations stratégiques opérationnelles.

Des premières discussions, il ressort que les groupes thématiques à organiser à court ou moyen termes traiteront des sujets suivants : canaux, roubines et entretien des zones humides - incendies - espèces envahissantes - élargissement routier, collisions et continuités.

3. Présentation des actions 2012-2013 programmées en PACA (priorités, modalités de financement)

Caroline liste une à une les actions de priorité 1 pour la région PACA soit les actions à conduire en 2012-2013 à savoir :

- **Compléter l'étude de la répartition de l'espèce en PACA et réaliser des cartes.**

Un travail préliminaire de synthèse des données existantes sera réalisé par l'EPHE/CNRS à partir de cet automne 2012. Marc Cheylan précise qu'il reste encore des données à recueillir et qu'il sollicitera les différents partenaires. **Samuel rappelle donc aux acteurs régionaux de transmettre leurs données à Marc afin d'avoir un état des lieux initial le plus complet possible.** A ce sujet, Julie Delauge signale l'existence de l'outil SILENE Faune comme centralisateur de la donnée pour lequel la Tour du Valat, les CG 13, 83 et 84, l'ONF, la SOPTOM, le Parc de Camargue, A Rocha et le Conservatoire du Littoral ont signé une convention de partenariat avec le CEN PACA. Vincent Rivière exprime une réticence quand au temps passé à saisir les données. Il suggère que les données soient transmises une unique fois sous un format non contraignant. Julie répond que les données peuvent être transmises sous n'importe quel format mais qu'en revanche, un certain sérieux scientifique (traçabilité et amélioration des données) est demandé. Pour avoir accès à la donnée, il suffit d'en faire la demande au CEN PACA.

Dans un second temps, un travail de croisement entre les données d'observation et les aires protégées sera fait. En aparté, Dominique Guicheteau signale l'extension en cours de la RBI de l'Esterel.

Puis à terme, l'objectif sera de produire une « carte de sensibilité » de l'espèce en tenant compte de la qualité du milieu (en construisant une typologie des habitats) et des particularités de cette espèce.

Ce travail conséquent permettra notamment de mettre l'accent sur les secteurs sous-prospectés et ainsi d'orienter la mise en œuvre d'inventaires complémentaires. Caroline signale qu'il n'est pas nécessaire d'attendre cet état des lieux pour les initier. Timothée Schwartz explique d'ailleurs qu'il est nécessaire de mettre en place un protocole sur le territoire des trois marais pour mieux comprendre la connectivité entre les différents noyaux de populations, mais que les financements Natura 2000 ne sont pas disponibles pour.

Samuel précise qu'il faut mettre l'accent sur les marges de la distribution de l'espèce et liste un certain nombre de secteurs à inventorier (Camargue, Siagne, Basse vallée de la Durance, marge Esterel/Maures (Argens)...). **Il invite les gestionnaires de sites à faire remonter à Caroline leurs propositions et besoins en inventaires.**

- **Etudier l'impact des espèces envahissantes, réguler les populations de tortues à tempes rouges, accueillir les tortues à tempes rouges.**

Samuel insiste sur la nécessité de bien communiquer sur ces aspects et évoque le classement de la Tortue à tempes rouges sur la liste des espèces envahissantes. Virginie Croquet explique qu'il existe deux arrêtés possibles : un arrêté ministériel permanent ou un arrêté préfectoral autorisant le tir de un an renouvelable. Ces possibilités de classement devront être étudiées lors du groupe thématique « espèces envahissantes ».

Samuel exprime à nouveau l'urgence de conduire un groupe de travail sur cette thématique qui suscite de nombreuses discussions.

- **Diffuser largement le plan.**

Se référer à ce qui a été présenté plus haut.

- **Favoriser la reconnexion des populations.**

Un groupe de travail sur cette thématique aura pour but de définir une stratégie de reconnexion des habitats de l'espèce. Il s'agira de s'appuyer sur la carte de répartition de la Cistude produite par l'EPHE, de faire le lien avec les études en cours dans le cadre du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et d'intégrer la Cistude dans les diagnostics de territoire en cours.

4. Point général sur les principaux projets d'aménagement et les mesures compensatoires connues

Ce point sera présenté à l'ordre du jour de chaque comité de suivi annuel. L'objectif est de permettre aux membres du comité de connaître les projets pouvant impacter cette espèce, d'orienter les mesures proposées en faveur de cette espèce dans le cadre de ces divers projets et de valider le choix des mesures compensatoires, en cohérence avec les orientations du plan d'actions Cistude.

Dominique Guicheteau présente le suivi réalisé sur le projet porté par la SCP (adduction d'eau Gratteloup-La Môle) et souligne toute l'importance d'un bon suivi de chantier par des

écologues compétents et l'accompagnement régulier des équipes techniques en charge du chantier.

Samuel rappelle les autres projets en cours d'instruction :

- Barrage de Riou à Maulx : réfection du barrage cette année. L'expertise réalisée par le CEN PACA confirme l'absence d'enjeu vis-à-vis de cette espèce.
- Aéroport de la Môle : projet impactant une belle population de cistudes. Ce dossier n'a pas encore été déposé à la DREAL.

Les membres du comité complètent cette liste en citant les projets suivants qui risquent de porter atteinte à cette espèce : liaison St Maximin (SCP), projet ERIDAN (canalisation de gaz), PAPI du bassin de l'Argens, contournement autoroutier d'Arles, LGV.